

Les échos de Scy-Chazelles

N°77
Septembre 2021

Le bulletin d'informations de votre commune



**Bientôt
un restaurant
à Scy-Chazelles !**

SOMMAIRE

ETAT CIVIL



NAISSANCES

SPRENGER Charly	13/04/2021
MARY Mathilde	05/05/2021
CAZABAN-MAZEROLLES Alice	07/06/2021
HISLER Paula	24/07/2021
SEGHEIR Camélia	27/07/2021
SIDIBÉ Sana	04/08/2021



MARIAGES

SCHOLLER Pierre et	
BARONE Luigia	07/05/2021
STEPHAN Sébastien et	
LALLEMENT Mélanie	29/05/2021
PÉTRY Jean et	
MICHAUD Anne	26/06/2021
SCHWARTZ Clément et	
FAVARD Estelle	09/07/2021



DÉCÈS

VELTRI Irène	06/04/2021
ALEZINE André	10/05/2021
REUTER Madeleine	18/05/2021
GLAD Anny	22/05/2021
SCHAMING Isabelle	26/05/2021.
HOFFER Raymond	03/06/2021
LA ROCCA Bernadette	09/06/2021
TORLOTING Geneviève	25/06/2021
OMINETTI Brigitte	19/07/2021
SAINTIGNY Fernande	02/08/2021
MASSON Gérard	09/08/2021
REGNERY Martial	14/08/2021
SLIK Bassema	31/08/2021

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Bientôt un restaurant à Scy-Chazelles !
- 6 Les résultats de l'enquête
- 10 Les consultations citoyennes
- 12 Concours de photos et plus encore
- 13 « Voici pour 100 francs du thym de la garigue... »
- 14 Une belle récompense pour Scy-Chazelles : deux étoiles au concours Villes et Villages Étoilés !
- 15 Une nouvelle aire de covoiturage pour toujours plus de sécurité
- 16 Rues fleuries
- 17 Défibrillateurs et premiers répondants
- 18 Qu'apporte l'Eurométropole aux habitants ?
- 21 Vrai Faux

22 ZOOM SUR...

- 22 À la découverte des monastères de Scy-Chazelles

25 DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

26 LOISIRS ET JEUNESSE

- 26 7^{ème} édition de Mémoire d'un terroir
- 28 Ça bouge à l'école...
- 30 Le retour des animations estivales
- 31 Comme un oiseau
- 32 Clément Kuhn, Maître aux Echecs
- 33 Bibliothèque municipale

36 INFOS PRATIQUES

- 36 Les numéros utiles

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot ; Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

C'est avec un réel enthousiasme que j'aborde cette rentrée. Et les raisons sont multiples !

Tout d'abord, l'amélioration de la situation sanitaire se confirme au fil des semaines, ce qui signifie que la vie associative et les manifestations diverses auxquelles nous tenons tous, peuvent enfin reprendre. Certes avec quelques précautions comme partout en France, mais ce retour à la vie normale tant attendu pour entretenir le lien social, la convivialité et le dynamisme de notre commune, semble désormais là.

Ensuite, l'un des projets tant attendu de notre mandat, que nous avons déjà beaucoup travaillé lors du précédent mandat, se concrétise. En effet, le conseil municipal vient de décider la cession du bâtiment annexe à la Maison des associations, historiquement dénommé l'« ancienne cuverie », pour y faire un restaurant. Au printemps 2022, après les lourds travaux de réhabilitation du bâtiment qui seront réalisés par le restaurateur, nous devrions à nouveau nous attabler dans un restaurant sigéo-castellois. Chose qui n'est plus arrivée depuis... plus de 30 ans.

Dans un autre registre, après avoir obtenu les labellisations 2 fleurs aux « villages fleuris » puis 2 @ aux « villes internet » pour notre commune, c'est à présent un nouveau pas franchi en faveur de la préservation de l'environnement avec cette 2^{ème} étoile que nous a été décernée aux « villes et villages étoilés ». Attendons à présent le résultat, à l'automne prochain, de la labellisation « communes nature » à laquelle nous avons également concouru. Le but n'est bien entendu pas une course aux labellisations, mais bien une reconnaissance et une valorisation de notre commune, de notre cadre de vie et du travail accompli par les élus et les services municipaux.

Enfin, le sacre... Le sacre d'une victoire et d'une médaille d'or obtenues par les joueuses de l'équipe de France de handball à Tokyo cet été. Et cela, bien sûr nous le devons aux joueuses sur le terrain, mais également et surtout au sélectionneur national, Olivier Krumbholz, habitant de Scy-Chazelles et qui, avec plusieurs succès notables ces dernières années, entre dans l'histoire, entre dans la légende des « Grands »...

Excellente lecture à vous et rendez-vous à l'une des prochaines manifestations des semaines à venir !

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

BIENTÔT UN RESTAURANT À SCY-CHAZELLES !

C'était un vœu cher des différentes municipalités qui se sont succédées. Mais entre le vouloir et le concrétiser, l'écart est considérable. Fruit d'un travail mené par l'actuelle municipalité depuis près 8 ans, car ce projet figurait déjà dans notre précédent programme, le rêve va enfin devenir réalité...

Un besoin, une attente et une véritable volonté politique

Le dernier restaurant communal a fermé ses portes dans les années 80. Depuis, les différentes municipalités successives ont toutes souhaité la réouverture d'un restaurant sur notre commune. Et il en est de même des habitants et des entreprises installées sur notre territoire communal : il manque et nous avons besoin d'un restaurant !

Pour cela, l'une des actions de notre précédent mandat consistait à « accompagner l'installation d'un restaurateur sur la commune ».

Du rêve à la réalité...

Avoir l'envie c'est bien. Le réaliser c'est mieux ! Lors du mandat précédent, des porteurs de projets ont été approchés, nos documents d'urbanisme (PLU en particulier) ont été adaptés en conséquence et plusieurs sites, principalement en reconversion, ont été visés, étudiés et approfondis : les locaux de l'ancienne Maison de l'Enfance à côté de la maison de Robert Schuman, ceux de l'ancienne enseigne PARIMMO en bordure de véloroute Chemin de la Moselle, Voie de la Liberté dans l'éventualité d'une vente de locaux potentiellement intéressants, ou encore, l'ancienne « cuverie » annexe à la Maison des Associations récemment acquise par la commune.

C'est cette dernière piste qui sera exploitée en premier. En effet, le conseil municipal du 6 juillet dernier a décidé de vendre cette annexe non utilisée par la commune, nécessitant de très lourds travaux de réhabilitation, mais offrant un potentiel et un cadre exceptionnels pour un restaurant.



Un bâtiment remarquable et à fort potentiel.

Un contexte actuel pourtant très difficile pour les restaurateurs

S'il est une profession particulièrement malmenée depuis le début de la crise sanitaire et incertaine quant à l'avenir, c'est bien celle de la restauration.

Mais ce restaurant, Pierre Cordier qui en sera l'exploitant, y croit énormément et le voit comme l'aboutissement de tout un projet de vie ! Il visera une clientèle cherchant de la bonne cuisine, originale, qualitative et surtout à un rapport qualité-prix accessible pour tous. Il y continuera également la livraison de plats à domicile, comme il a pu le faire ces quelques mois passés lors de la période de pandémie durant laquelle il a initié ce service aux habitants, en louant temporairement à la commune la cuisine de la salle de l'Esplanade. Une partie de sa clientèle est donc déjà fidélisée, et sans aucun doute impatiente de voir pérennisée son activité !



Un cadre exceptionnel



Pierre CORDIER

A quand l'ouverture ?

La vente du bâtiment vient donc d'être actée par le conseil municipal, pour un montant de 440 000 €. Place à présent aux études d'aménagement intérieur puis aux travaux de réhabilitation, menés et financés par le porteur de projet privé, dans un calendrier qui prévoit une ouverture du restaurant d'ici 18 mois...

Un restaurant à Scy-Chazelles, c'est donc pour bientôt. Pour autant, les autres projets étudiés restent pleinement d'actualité, et les restaurateurs eux-mêmes voient d'un bon œil et de manière tout-à-fait saine une éventuelle concurrence en matière de restauration sur le ban communal. Alors, ne soyons pas trop gourmands mais bientôt... un, deux ou trois restaurants sur la commune... ?

Frédéric NAVROT

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Entre le 13 janvier 2021 et le 06 février 2021, vous avez répondu à l'enquête de satisfaction que nous diffusons presque tous les ans depuis le mandat précédent.

A côtés des réunions publiques, des consultations citoyennes et des rencontres de quartier, l'enquête annuelle de satisfaction contribue à la démocratie locale.

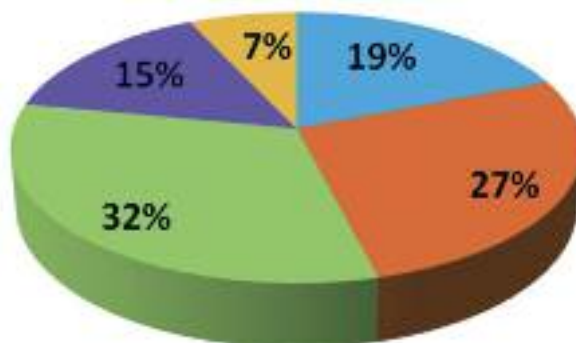
Dans cet esprit, les questionnaires ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres et mis à disposition au moyen d'un lien sur google drive. En retour, 94 d'entre-vous ont répondu sur papier et 109 en ligne.

Sur cette base, nous avons pu exploiter 197 réponses qui forment un échantillon en nette augmentation. Cette hausse traduit un intérêt croissant de votre part pour la vie locale et nous offre une vision plus fine de vos appréciations et de vos attentes. Nous vous en remercions vivement. Le travail a été réalisé dans le cadre d'un projet tuteuré par des étudiants du département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Metz.

Vous trouverez ci-après les résultats les plus significatifs.

Question 5 Le déploiement des antennes afin d'améliorer la couverture territoriale de notre commune vous semble-t-il justifié ?

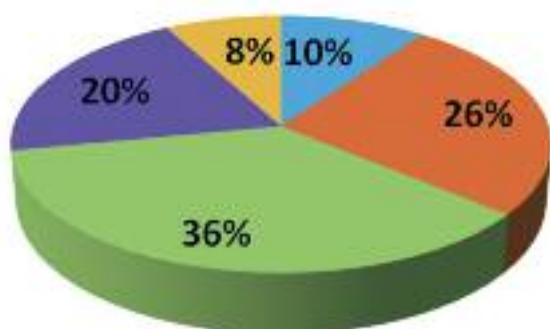
- Pas du tout d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout-à-fait d'accord
- Non réponse



Une courte majorité est plutôt d'accord, voire tout-à-fait d'accord avec le déploiement des antennes relais.

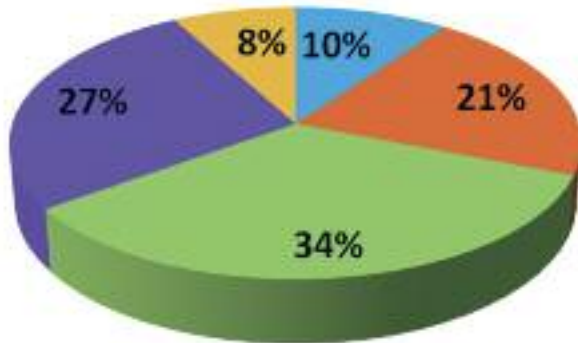
Question 5bis Le déploiement des antennes afin d'améliorer la couverture territoriale de notre commune vous semble préjudiciable pour la santé ?

- Pas du tout d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout-à-fait d'accord
- Non réponse



Bien que cela ne soit pas avéré, une majorité des personnes estime que les antennes relais sont préjudiciables pour la santé.

Question 5ter **Le déploiement des antennes afin d'améliorer la couverture territoriale de notre commune vous semble préjudiciable pour l'environnement ?**



- Pas du tout d'accord
- Tout-à-fait d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Non réponse
- Plutôt d'accord

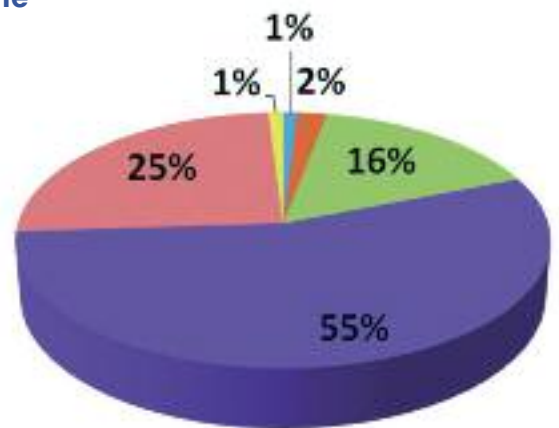
Une petite majorité est plutôt d'accord ou tout-à-fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les antennes sont préjudiciables pour l'environnement.

Question 6 **Sur une échelle de 1 à 5, comment jugez-vous le niveau de propreté de la commune de Scy-Chazelles ?**

- 1 - Non satisfaisant
- 4 - Satisfaisant
- 2 - Peu satisfaisant
- 5 - Très satisfaisant
- 3 - Moyennement satisfaisant
- Non réponse

La plupart des personnes interrogées sont satisfaites du niveau de propreté de la commune.

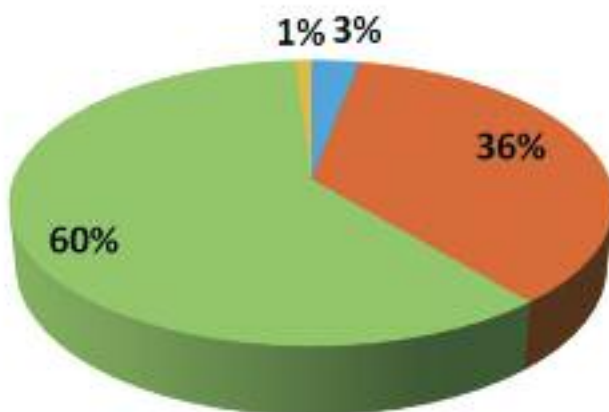
Les avis sont également positifs au sujet du ramassage des poubelles (question 7), de l'état des routes (question 8) et des trottoirs (question 9).



Question 10 **Vous sentez-vous en sécurité dans notre commune ?**

- Pas du tout
- Pleinement
- Partiellement
- Non réponse

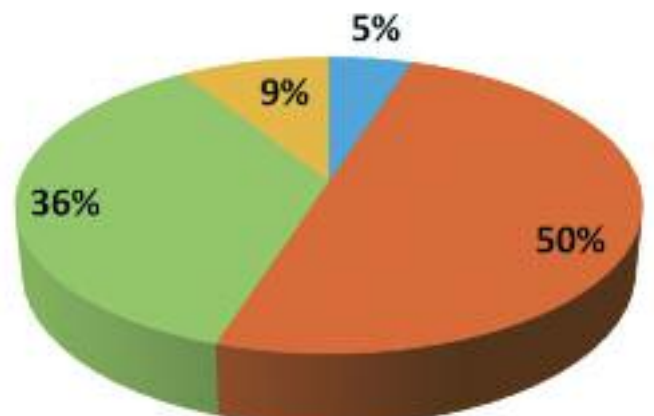
Les habitants ressentent très majoritairement un sentiment de sécurité dans la commune.



Question 11 **Pensez-vous que les caméras dissuadent les délits ?**

- Pas du tout
- Pleinement
- Partiellement
- Non réponse

La grande majorité des répondants estime que les caméras sont dissuasives, ne serait-ce que partiellement pour la moitié d'entre-vous.

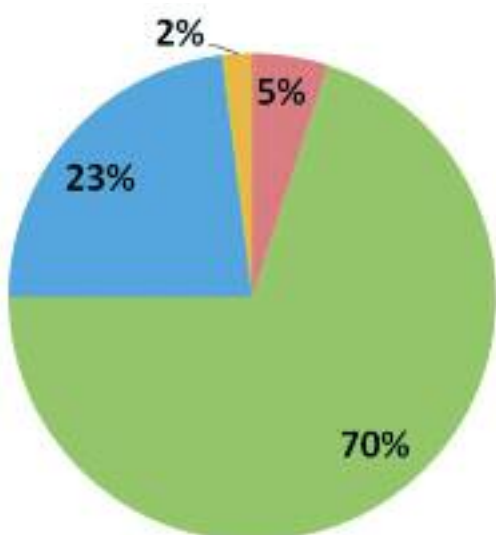
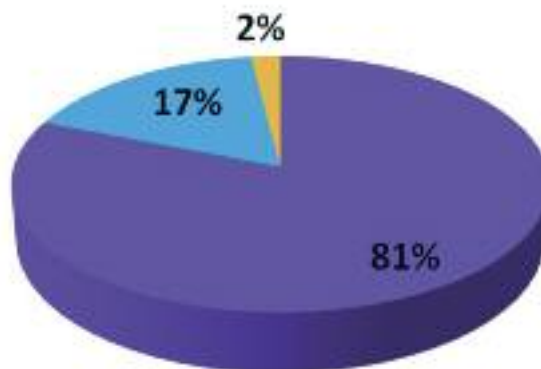


Question 14 **Savez-vous que depuis 2018, Metz fait partie des 22 métropoles françaises ?**

- Oui
- Non
- Non réponse

Vous savez presque tous que Metz Métropole fait partie des grandes métropoles françaises.

Le dépouillement de la question 15 montre que vous connaissez les principales compétences : gestions de déchets, transport, voirie...



Question 16 **Dans les zones habitées de la commune, estimez-vous que les espaces verts sont...**

- Très nombreux
- Suffisamment nombreux
- Peu nombreux
- Non réponse

Une très grande majorité d'entre vous estime que les espaces verts sont suffisamment nombreux à Scy-Chazelles.

En outre, près de 2/3 des habitants jugent qu'ils sont bien entretenus (question 17).

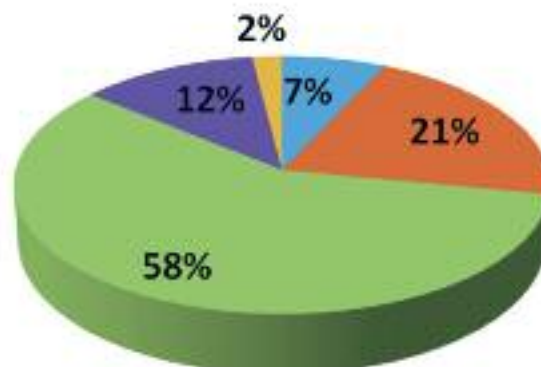
Par ailleurs, près de 80% considèrent que les efforts pour obtenir une 3^{ème} fleur sont justifiés (question 18).

Question 19 **Globalement, pensez-vous que la commune est assez impliquée en faveur de l'environnement ?**

- Pas suffisamment impliquée
- Moyennement impliquée
- Impliquée
- Très impliquée
- Non réponse

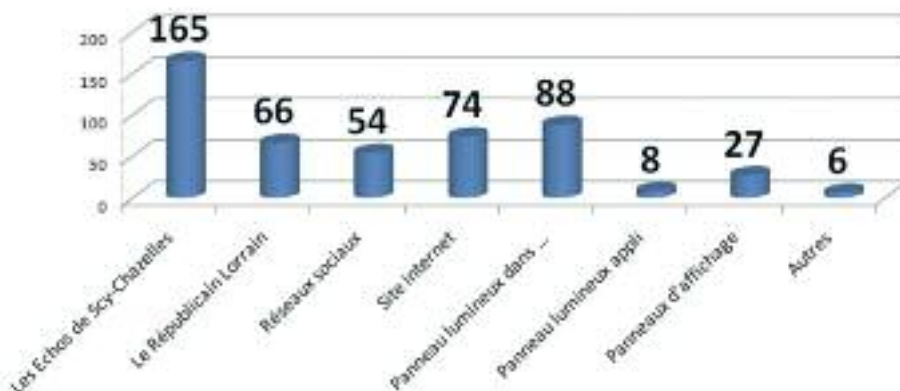
Seule une part de 7% de l'échantillon estime que la commune est insuffisamment impliquée et une majorité l'estime impliquée.

D'après les réponses à la question 20, la commune devrait se diriger vers les composteurs collectifs, la préservation des espaces verts et des pistes cyclables.



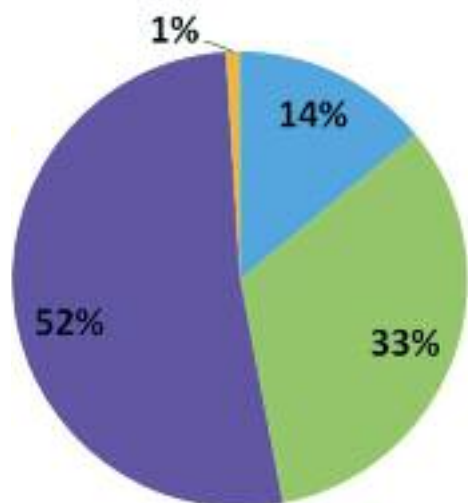
Question 21 Quels supports utilisez-vous pour vous informer sur la commune, le plus souvent ?

Cette question a obtenu 197 réponses qui ont cité au total 488 moyens de communication. On note une prédominance du bulletin municipal et du panneau lumineux. Arrive ensuite le site internet et on remarque que les réseaux sociaux talonnent les autres supports de communication.



De plus, les réponses à la question 22 montrent qu'une majorité lit entièrement le bulletin municipal (64 %)

Enfin, grâce à la question 23 on constate que peu d'entre vous ressentent la nécessité d'améliorer la parution. 15 foyers estiment qu'il faudrait diffuser une version numérique, ce qui est déjà le cas sur le site internet et sur les réseaux sociaux.



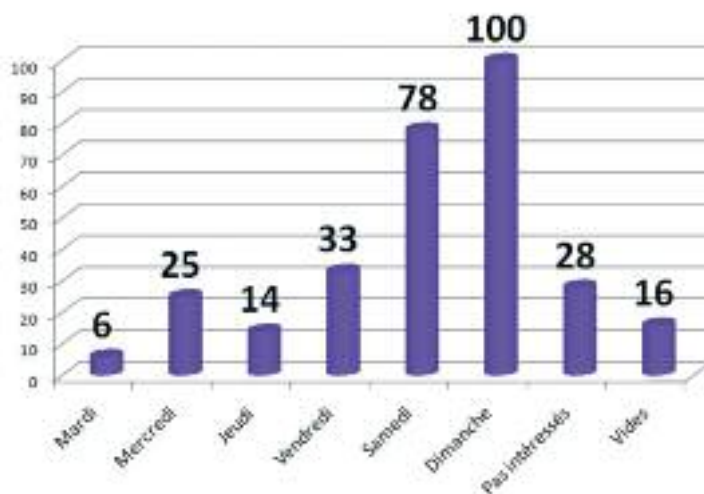
Question 25 Attachez-vous de l'importance au développement touristique de la commune ?

- Pas du tout
- Tout-à-fait
- Moyennement
- Vide

La majorité des personnes sondées attache de l'importance au développement touristique de notre commune.

Question 32 Seriez-vous intéressé par un marché alimentaire hebdomadaire à Scy-Chazelles ?

Cette question a obtenu 181 réponses et 284 citations. On constate que le samedi et le dimanche arrivent largement en tête.



Les résultats de l'enquête peuvent être consultés en intégralité sur simple demande. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle enquête qui portera sans doute sur d'autres sujets et souhaitons que vous serez encore plus nombreux à répondre.

Yannick GROUTSCH

LES CONSULTATIONS CITOYENNES

La levée progressive des mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 a permis à la municipalité de reprendre son programme de consultations citoyennes.

12 juin 2021 à 9h30 : rues Saint-Nicolas et Saint-Vincent

Ces deux rues doivent bénéficier d'une reprise des enrobés. Les collectivités concernées, à savoir Metz Métropole et Scy-Chazelles, entendent mettre à profit ces travaux pour en réaliser d'autres en accompagnement : ralentisseurs et réorganisation du stationnement. Des aménagements qui touchent au quotidien les riverains et qui ont naturellement conduit les élus à prendre le pouls de nos concitoyens concernés au premier chef.

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées sur place. Le Maire, Frédéric Navrot, a tout d'abord donné le détail des travaux comprenant :

- une réfection complète des enrobés des chaussées avec aménagement d'un ou de plusieurs ralentisseurs par Metz Métropole,
- une réorganisation du stationnement par la commune de Scy-Chazelles.

Il a ensuite invité les riverains à s'exprimer :

- ceux-ci ont unanimement fait le constat d'une vitesse excessive pratiquée dans les deux rues, justifiant ainsi la nécessité de maintenir les ralentisseurs,
- diverses idées ont été émises quant au stationnement : faut-il le supprimer et le reporter dans les structures existantes (rue de Crimée, rue du Saint Quentin) au risque de pénaliser les riverains lors de leurs livraisons ? Faut-il instaurer une zone bleue ? Faut-il créer des zones de dépose-minute ? Faut-il enfin le maintenir mais en le réduisant ?



Un échange nourri et fructueux dont les conclusions (maintien des ralentisseurs, suppression de quelques places nuisibles au cadre de vie des habitants et création d'aires de dépose-minute) ont été intégrées au projet.

12 juin 2021 à 10h30 : rue du Baoëton

Les élus se sont ensuite rendus rue du Baoëton où une quinzaine de riverains les attendait pour s'enquérir du projet de création d'un cheminement piétonnier à l'arrière de leurs parcelles.

Monsieur le Maire a d'abord expliqué qu'afin de compléter les liaisons piétonnes de promenade et le maillage existant sur la commune, la municipalité envisage de créer dans les prochaines années un cheminement piéton reliant le chemin des Grandes Côtes à la rue de Moulins, permettant ensuite de rejoindre le haut du village en longeant la maison de Robert Schuman. Ce projet semble avoir suscité quelques craintes de certains riverains, soucieux des intentions de la municipalité ou de leur quiétude.



Non, Frédéric Navrot insiste : il n'est pas question de créer une voie à grande circulation comme il l'a entendu dire ! Il s'agit d'un chemin, d'une largeur d'environ cinq mètres dont deux mètres pour la déambulation de ses usagers, qui n'est encore qu'à l'état de projet, et qu'il souhaite soumettre aux riverains concernés pour connaître leurs observations.

S'ensuit une discussion concernant principalement les sujets suivants :

- Prévoit-on des dispositifs physiques pour empêcher l'accès des deux-roues motorisés ou non ?
- Par qui et comment sera assuré l'entretien du chemin ?
- Qu'en est-il des clôtures des propriétés riveraines ? Seront-elles changées dans une optique d'uniformité ? Pourra-t-on y inclure des portillons ? Qui les financera ?

Là également, cette rencontre a permis un échange fructueux avec des riverains très concernés et très motivés, soucieux de participer à l'élaboration d'un projet à concrétiser dans quelques années.

26 juin 2021 : projet de parc de la biodiversité Place de l'Esplanade

Vingt à vingt-cinq habitants se sont rassemblés à l'invitation de la municipalité pour prendre connaissance du projet et faire part de leurs observations. Monsieur le Maire et M. Renner, Président de l'association « Les amis naturalistes du Mont Saint Quentin » et concepteur du projet, en présentent la philosophie. Il s'agit de créer puis de laisser vivre un parc écologique et de la biodiversité, en s'appuyant sur l'aide bienvenue des sigéocastellois et associations bénévoles. Monsieur le Maire espère qu'un élan fédérateur

de bonnes volontés de la part de nos concitoyens permettra d'offrir à tous un véritable lieu de détente et d'observation de la nature.

Le terrain qui y sera affecté est contigu au vieux cimetière, longeant en partie le petit ru descendant en direction du parc de l'Archyre.

Les travaux d'aménagement du parc seront réalisés en régie par les services municipaux avec le concours des bénévoles volontaires, étant précisé que les gros travaux seront effectués à l'aide de matériels adéquats, éventuellement loués.

Les travaux d'entretien seront également exécutés par les bénévoles volontaires avec, au besoin, l'aide des services municipaux. Il est précisé que cet entretien sera minimaliste car l'objectif du projet est de laisser faire la nature une fois réalisés les aménagements.

Les suggestions émises par nos concitoyens vont être étudiées et concrétisées dans la mesure du possible. Les bénévoles seront quant à eux contactés le moment venu. Que toutes et tous en soient ici remerciés.



Les trois réunions aux thèmes variés et l'intérêt marqué par nos concitoyens d'y participer et de s'y exprimer montre une fois de plus que la voie choisie par la municipalité, la voie de la concertation, est la bonne.

Christian HANEN

CONCOURS DE PHOTOS ET PLUS ENCORE



Profitons de l'automne et de la préparation de Noël pour réaliser des photos et des vidéos sur notre commune. Seuls ou en équipe, inscrivez-vous au concours de photos / vidéos qui est ouvert à tous et qui favorise les relations entre habitants.

Du 4 septembre au 17 décembre 2021, la municipalité organise un concours de photos /vidéos qui sera d'abord synonyme d'ouverture.

La photo et la vidéo sont des activités créatives qui mobilisent de nombreuses habiletés et dépassent ainsi la notion de simple passe-temps.

Des échanges sur les réseaux sociaux et en présentiel

Mais c'est beaucoup plus intéressant quand on la pratique à plusieurs et quand les réalisations animent des relations avec d'autres personnes. Dans ce but, nous vous offrons la possibilité de diffuser vos productions sur les réseaux sociaux et le site internet de la mairie. Plus il y aura d'équipes en compétition, plus les échanges seront riches et susciteront de nouveaux contacts. Donnons-nous l'occasion d'exploiter le plus habilement possible les moyens modernes de communication, puis de se retrouver en face à face. A cette fin, plusieurs rendez-vous en présentiel sont prévus, lors du lancement du jeu le 4 septembre 2021, à l'occasion des rendez-vous de dépôt des réalisations qui seront progressivement annoncés et le jour de la remise des lots lors des vœux du Maire le 14 janvier 2022.

Remplir un formulaire d'inscription

Mais avant cela il faut s'inscrire, seul ou en équipe de 4 personnes d'une même famille, d'une même classe, du même quartier peu importe du moment qu'il s'agisse bien d'habitants de la commune. Le formulaire d'inscription a été distribué en boîtes aux lettres et sera fourni à l'occasion des différentes manifestations festives qui seront annoncées. Il sera également disponible à la Mairie et à la bibliothèque. Il n'y a pas vraiment de date limite d'inscription mais pour préparer des essais, discuter dans son équipe, obtenir de l'aide... le plus tôt sera le mieux.

L'utilisation du smartphone et des lots à gagner

Ensuite, tous les détails sont décrits dans le règlement intérieur disponible sur notre site internet à la mairie et à la bibliothèque mais sachez que seules les photos et les vidéos prises avec un smartphone sont autorisées et que le thème du concours est l'automne (forêts, coteaux, vignes, écoles...), ainsi que la préparation de Noël (décoration, préparatifs, illuminations...). Enfin, précisons comment seront désignés les gagnants. Chaque photographie et chaque vidéo seront jugées sur quatre aspects : nombre d'appréciations positives effectuées au moyen de symboles *j'aime*, *j'adore* sur les pages Twitter, Facebook, Instagram et YouTube ; qualité et pertinence du sujet ; originalité ; technique et intérêt artistique.

Sachez enfin que des bons d'achat d'une valeur de 50 à 100 euros par personne membre d'une équipe gagnante sont prévus.

A vous de jouer !

Yannick GROUTSCH



Distribué en boîtes aux lettres ou à télécharger sur notre site internet

« VOICI POUR 100 FRANCS DU THYM DE LA GARRIGUE... »*

Depuis le 9 mai, de nombreux chalands se pressent lentement mais régulièrement au marché hebdomadaire dominical de Scy-Chazelles et se ravitaillent aux stands colorés voie de la Liberté.



Comme pour tous les « commencements », il y a eu, et il y aura encore, quelques hésitations ; des commerçants apparaissent et disparaissent mais la base demeure, motivée, et compte déjà des fidèles du dimanche matin. Pour optimiser fonctionnement et remplacements, pour développer, cet automne, choix et qualité, les commerçants de notre marché se sont organisés en comité et cette initiative, dont le but n'est que la satisfaction du client, doit pérenniser ce noyau de services et de bonne humeur en lien avec la commune.

Produits de première utilité mais aussi présentations plus originales, la palette proposée à Scy-Chazelles devrait satisfaire les plus exigeants. Alors, à vos paniers ! Remplissons-les de pâtisseries croustillantes, laitages de la ferme, légumes, miel et confitures artisanales, mais aussi de denrées fumées, bijoux, colifichets et outils, pain et vin...

Rendez-vous dimanche ? Et tous les autres...
C'est une bien agréable habitude à prendre...

Claire ADAM

* Parole tirée de la chanson de Gilbert Becaud
« Les marchés de Provence »

UNE BELLE RÉCOMPENSE POUR SCY-CHAZELLES : 2 ÉTOILES AU CONCOURS « VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS » !

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement (ANPCEN) a publié les résultats du concours « villes et villages étoilés 2019-2020 », auquel Scy-Chazelles a participé.

364 communes françaises ont été labellisées. Parmi les 28 communes du Grand Est, 3 sont mosellanes : Pouilly (3★), Ancy-Dornot (2★) et Scy-Chazelles (2★).

Nos efforts pour la protection de l'environnement nocturne, que ce soit en termes d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse, ont été récompensés et nous permettent aujourd'hui d'obtenir une étoile supplémentaire. Cette distinction, valable 5 ans, vise à mettre en valeur nos efforts en faveur de la préservation de la vie nocturne.



Scy-Chazelles est en effet engagée dans une démarche de lutte contre la pollution lumineuse depuis 2011. Nous avons été la première commune en Moselle à couper l'éclairage nocturne, de 1h00 à 5h00 du matin, puis de minuit à 5h00, contribuant ainsi à la limitation des nuisances lumineuses et de leurs effets néfastes notamment sur la biodiversité, les paysages nocturnes, le sommeil et la santé des habitants.

Il ne faut pas négliger non plus l'impact sur la réduction des dépenses. A ce titre, nous avons choisi d'éteindre les décorations de Noël de minuit à 5h00, de n'éclairer les équipements sportifs que le temps des activités et d'utiliser des sources lumineuses de plus faible puissance. Nos dépenses énergétiques ont pu ainsi diminuer de 31%. S'il ne faut retenir qu'un chiffre, une heure de coupure d'éclairage nocturne génère une économie annuelle de l'ordre de 2 000 à 2 500 euros...

Sachez également que la réduction des nuisances lumineuses répond d'une part, aux lois Grenelle dans le cadre du développement durable, et d'autre part, aux objectifs internationaux et européens de forte réduction des dépenses énergétiques.

Notre commune, avec votre concours, va continuer de poursuivre ses efforts dans ce domaine et même les accroître pour préserver l'environnement mais aussi la santé de tous !

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site www.anpcen.fr.

Catherine BASSOT

UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE POUR TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ

C'est devenu une mauvaise habitude : depuis quelque temps maintenant, le Chemin de la Moselle est emprunté par de nombreux véhicules qui se rendent sur les rives de Moselle ou sur leur lieu de travail sans respecter, pour certains d'entre eux, la limite de 30 km/h imposée sur cette voie.

Sollicitée par les riverains, très inquiets de la vitesse excessive de certains automobilistes, la mairie de Scy-Chazelles n'avait d'autre choix que de réagir, mais l'aménagement de coussins berlinois ne pouvait se faire en raison des passages de camions des entreprises du secteur.



Par ailleurs, la Voie de la Liberté draine, elle aussi, énormément de flux. En semaine, chaque matin, nombreux sont les conducteurs qui prennent leur voiture pour rejoindre leur lieu de travail, certains utilisant le stationnement le long des trottoirs pour ensuite prendre le bus et créer ce phénomène bien connu de voitures ventouses.

Pour prévenir ces désagréments, la municipalité a initié, Chemin de la Moselle et à environ 150 mètres du premier arrêt de bus, une aire de covoiturage avec un stationnement en chicane qui permet, aussi de réduire la vitesse. Pour nos concitoyens, c'est l'occasion de partager son véhicule avec une ou plusieurs personnes. L'avantage est double (réduire les frais de transports et contribuer à la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre) et le geste, citoyen, puisque l'utilisation des transports en commun se trouvera renforcée et le stationnement voie de la Liberté un peu désengorgé...

Richard PERRET



RUES FLEURIES

Un cadre de vie, c'est à construire par petites touches, comme un tableau impressionniste, pour en faire un « chez-soi » où il fait bon vivre. Et quoi de mieux que de laisser la nature reprendre sa place et ses droits dans notre commune ?



Il y a, certes, des massifs et des jardinières qui égayaient de leurs couleurs et foisonnement nos rues et places. Mais que faire quand ces rues sont trop étroites pour être fleuries, quand elles sont trop « minérales » et que nos façades restent nues et sévères ? Eh bien il y a la solution des plantes « de pieds de murs » qui permettent d'avoir de jolis bourrelets verts et multicolores sans gêner la visibilité ni la circulation, ni abîmer les constructions, puisque ce sont de très fines racines qui les alimentent. Des habitants ont déjà opté pour cette solution efficace, spectaculaire et peu onéreuse ; ainsi vous pouvez voir de majestueuses roses trémières jaillir d'entre les pavés ou apercevoir de délicats pétales au pied des vieux murs mousus. Nos agents en ont fait l'essai dans quelques rues et les résultats sont déjà appréciés, en toute discrétion et modestie.

Bien sûr, il faut distinguer ces subtiles plantations des pissenlits et autres « mauvaises » herbes qui se nichent sur nos trottoirs et qu'il incombe aux riverains d'arracher devant chez eux.



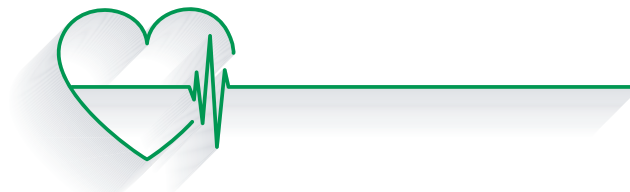
Alors, à l'automne, si vous avez envie de couleurs et de nature, demandez conseil à Aurore, travaillant aux services techniques communaux, qui sait si bien embellir notre environnement et vous aurez au printemps de jolies bordures au pied des murs sévères.

Claire ADAM

DÉFIBRILATEURS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Soutenue par l'association française des premiers répondants (AFPR), Scy-Chazelles peut désormais s'appuyer sur quatre défibrillateurs cardiaques répartis au sein de la commune. Trois choses sont à savoir à leur sujet.

Ils sont répartis par secteurs dans le village. Il vaut mieux le savoir avant d'avoir à s'en servir : les quatre défibrillateurs cardiaques ont été répartis pour couvrir au mieux l'entier territoire de la commune. Pour le haut du village, l'un se trouve **place de l'Esplanade, à côté de la salle des Fêtes** alors qu'un second est situé à la **Maison des associations**, près du portail. Dans le bas du village, un défibrillateur cardiaque est installé à l'**Espace Liberté**, tout proche donc des écoles primaires et maternelles, alors que le dernier se situe dans les **vestiaires du club de football**, rue de l'Etang.



C'est un dispositif qui a largement fait ses preuves. Outre l'exemple très médiatisé du joueur de football danois sauvé d'une mort certaine en plein match par de très bons gestes de ses coéquipiers et de services de secours extrêmement rapides, les défibrillateurs cardiaques sont de véritables outils de survie. La présence d'un défibrillateur lors d'un arrêt cardiaque double en effet les chances de récupération de la victime. Régulièrement maintenu, le DAE (défibrillateur automatisé externe) a une notice d'utilisation qui permet de préciser la conduite à tenir en cas de besoin.

Il existe une application qui permet de compléter ce dispositif (contact@afprappli.com). Sur mobile, l'association française des premiers répondants a mis en place une application gratuite qui permet de localiser les personnes formées aux premiers secours qui se trouvent à proximité. La durée moyenne d'une arrivée des secours étant de 9 minutes, parfois plus, cette application offre à la victime des chances supplémentaires grâce à une possibilité de réanimation cardio-pulmonaire le plus tôt possible. Divisée en deux interfaces, elle offre à ses interlocuteurs deux espaces distincts : un pour les premiers répon-



dants en cas d'intervention ; un autre pour tous, qui permet d'appeler les secours et d'être géolocalisé, ou encore de trouver une formation de secourisme proche de chez soi.

Richard PERRET

QU'APPORTE L'EUROMÉTROPOLE AUX HABITANTS ?

Depuis le 10 mai 2021, Metz Métropole est devenue l' « Eurométropole de Metz » et montre ainsi son attachement à l'Europe. S'il peut sembler naturel pour les habitants de Scy-Chazelles de partager ce dessein européen, est-il aussi évident de comprendre notre place dans l'espace communautaire messin ? Quinzième Vice-Président, notre Maire, Frédéric NAVROT nous éclaire.

Les Echos : Pouvez-vous nous retracer les dernières évolutions de cette intercommunalité ? Quels services supplémentaires apportent-elles à ses habitants ?

Frédéric NAVROT : Metz Métropole a longtemps eu le statut de « Communauté d'Agglomération », plus exactement depuis 2002, alors qu'elle était depuis son origine en 1975 un « District ». Mais en 2017, tout s'accélère. Alors qu'elle vise un passage en « Communauté Urbaine », c'est un statut bien plus important, celui de « Métropole », qu'elle réussit à obtenir en 2018. Sachez qu'il n'en existe que 21 en France, dans 12 régions. Enfin, en 2021, pour conforter son positionnement et sa volonté politique tournée vers l'Europe, les élus métropolitains ont décidé de la renommer en « Eurométropole de Metz ». Bien sûr, la commune de Scy-Chazelles qui abrite le Père fondateur de l'Europe, Robert Schuman, n'a pu que s'en réjouir...

Sur la question des services, je parlerais plutôt de compétences nouvelles et non de services supplémentaires. Tout le monde connaît celles historiques comme les déchets ménagers, les eaux de pluie et les eaux usées, les transports en communs. D'autres voient le jour depuis peu, comme le fonds de solidarité logement (FSL) qui était géré encore en 2020 par le Département, la gestion des routes (communales comme départementales), ou encore la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) qui était de compétence Etat auparavant.





Les Echos : Quels sont les grands projets de la métropole ? Les 3 ambitions et les 10 projets sont-ils toujours d'actualité ?

Frédéric NAVROT : Les 3 ambitions et les 10 projets résultent d'un travail partagé et acté entre les élus métropolitains sur la 2^{ème} moitié du mandat précédent. On s'y retrouve toujours, c'est évident, car la Métropole des liaisons européennes, la Métropole de l'écologie urbaine et humaine, ou encore la Métropole Art and Tech, en l'occurrence, les 3 ambitions sont bien ancrées en nous et font partie de notre ADN. Mais nous avons engagé de nouvelles réflexions, car nos ambitions et nos projets doivent être mis en adéquation avec nos moyens, qui pour chaque collectivité, sont le nerf de la guerre. Un séminaire organisé début juillet entre les Maires, Vice-Présidents et Conseillers Délégués métropolitains a permis de faire converger nos ambitions et nos moyens. L'objectif est de déterminer le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du mandat : de quelle enveloppe disposerons-nous ? Et bien entendu quels projets seront possibles ? Par exemple, une nouvelle piscine métropolitaine...

Les Echos : En résumé, le rapport entre la fiscalité et les services apportés est-il positif ? Que gagne un habitant ?

Frédéric NAVROT : Tout-à-fait, et dans certains domaines, des économies substantielles sont même réalisées. Par exemple la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères peut considérablement être baissée car des investissements ont été consentis pour optimiser le traitement des déchets. Et la poursuite de grands objectifs, tels que la valorisation du Mont Saint-Quentin, l'enseignement supérieur, ou encore le développement de l'habitat peut être assurée.

Les Echos : Que coûtent ces services et projets aux habitants ?

Frédéric NAVROT : Tout d'abord, même si légalement ce n'est plus possible, la commune ne pourrait plus fonctionner seule. Les services aux habitants comme les transports en commun, l'assainissement ou encore le ramassage et le traitement des déchets ménagers seraient impossibles à gérer individuellement.

Mais l'Eurométropole de Metz dispose de recettes non négligeables émanant de diverses dotations ou taxes (transport, foncière, électricité, entreprises, ordures ménagères ...). Comme pour l'ensemble des collectivités, la fiscalité a évolué au fil des années, mais elle ne devrait pas être la variable d'ajustement aux projets prévus ou possibles. Le PPI qui sera dévoilé dans les prochains mois devrait en témoigner.

En résumé, toutes les communes et tous les habitants participent à financer un pot commun, qui sert à juste titre, à tous ces services attendus et nécessaires.

Les Echos : Avez-vous l'impression que les communes sont solidaires ?

Qu'est-ce qui ressort des débats ? Une volonté égoïste de tirer avantage ou une adhésion à un grand projet ?

Frédéric NAVROT : C'est la question piège... Je dirais oui et non. En effet, les élus ont tous la volonté d'une véritable solidarité intercommunale. Mais inévitablement ou inconsciemment, souvent chaque élu métropolitain va penser à l'impact positif ou négatif pour sa commune. D'où des débats plus ou moins « sportifs » ! Mais une chose est sûre, le Président de l'Eurométropole de Metz est pleinement solidaire et fervent défenseur de la solidarité intercommunale, et toujours très à l'écoute à la position de chaque commune, quels que soient sa taille et son poids démographique. C'est une grande satisfaction.

Les Echos : En quoi consiste votre délégation de Vice-Président ?

Frédéric NAVROT : Je suis Vice-Président en charge de l'Habitat et du Logement. C'est une compétence qui monte fortement en puissance depuis son transfert au niveau de métropole, alors qu'elle pesait déjà énormément avant. Cette délégation consiste à calibrer le développement de l'habitat (constructions nouvelles et réhabilitations du parc privé et du parc public, notamment des bailleurs sociaux) à l'échelle métropolitaine et pour chaque commune, gérer les aides financières versées par la Métropole mais également par l'Etat (ANAH par exemple) depuis la prise de compétence « aides à la pierre » au 1^{er} janvier 2021, octroyer les agréments de logements sociaux pour les bailleurs publics, etc.

Les Echos : Quels sont les enjeux de cette fonction pour la Métropole ?

Frédéric NAVROT : Les enjeux sont multiples : sociaux, économiques, démographiques, environnementaux pour en citer les principaux. L'un des principaux objectifs est la mise en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par Metz Métropole en 2020 pour une durée de 6 ans. En quelques chiffres, produire 1100 logements par an, dont 360 logements

locatifs sociaux, sur le territoire métropolitain. Et respecter les objectifs quantitatifs de chaque commune, car le PLH les fixe. En termes financiers, c'est une enveloppe de près de 30 millions d'euros dont l'Eurométropole disposera sur ce mandat pour développer et rénover le parc de logements, privé et public.

Les Echos : Avec qui travaillez-vous ?

Frédéric NAVROT : Avec le Président bien entendu, mais surtout avec les services qui sont d'une disponibilité, d'une compétence et d'une réactivité exemplaires. Les autres Vice-Présidents ou Conseillers délégués sont également associés, en fonction de leurs délégations (planification-urbanisme, rénovation urbaine, gens du voyage, cohésion sociale, ...), ainsi que l'ensemble des Maires.

Les Echos : Réussissez-vous à concilier vos mandats ?

Frédéric NAVROT : Parce que je me suis rendu disponible tous les après-midis pour exercer mes fonctions d' élu depuis 7 ans déjà, oui sans aucun problème. Ce sont 2 mandats très prenants en énergie et en temps. Parce que cela signifie également que je suis représentant de la Métropole à divers organismes, notamment auprès des bailleurs sociaux. En avoir un 3^{ème} commencerait à être compliqué, sauf à ne plus avoir d'activité professionnelle... Je ne perds pas de vue non plus la nécessaire proximité avec les habitants, elle est fondamentale et n'est possible qu'en étant présent et disponible.

L'Eurométropole de Metz n'existe qu'au travers des élus que nous avons désignés. C'est ce qui tisse le lien entre chaque habitant et cette institution. Sa taille est imposante mais elle offre des services qui seraient trop coûteux pour une commune et chacun d'entre nous en profite chaque jour. Elle œuvre également à de grands projets qui assurent notre développement économique.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH
Photos : Luc BERTAU - Metz Métropole



D'importants affaissements de terre ont affecté gravement l'espace vert extérieur de la crèche.

✓ **Vrai** Au printemps, un affaissement anormal et inquiétant a été constaté sous l'aire de jeux extérieure. Des investigations ont de suite été menées et ont révélé des glissements de terre au niveau d'anciennes installations situées sous l'aire de jeux et servant, dans les années 1960, à l'assainissement collectif des immeubles dits « Sartore » à l'époque, rue de la Cheneau. D'importants travaux de remblaiement et de consolidation ont été engagés par la municipalité. Les enfants peuvent de nouveau y accéder en toute quiétude et les parents être rassurés.

La commune a donné l'autorisation aux gens du voyage de s'installer au printemps sur le terrain de foot SNCF situé derrière le quartier de la Prairie.

✗ **Faux** Comme toujours, les gens du voyage se sont installés illégalement et sans aucune autorisation. Au contraire, la commune avait installé des gros plots béton coulés dans le sol pour les empêcher de revenir, car ils étaient coutumiers du fait. Rien n'a suffi, ils ont réussi à découper discrètement et minutieusement les massifs avant d'envahir le site.

J'ai reçu ma feuille d'impôts et je constate qu'ils ont encore augmenté alors que la commune dit ne pas avoir augmenté les taxes.

✓ **Vrai** La commune n'a plus augmenté ses impôts depuis 7 ans, mais l'augmentation constatée peut par exemple résulter de la revalorisation des « bases » servant de calcul pour les impôts. Cette revalorisation est décidée par l'Etat.

L'entretien des chemins et des espaces verts semble moins bien fait que les années précédentes.

✓ **Vrai** Les conditions météo de cette année sont exceptionnelles. Avec le mauvais temps et la pluie constante que nous avons connus ces derniers mois, toutes les communes et les entreprises ont été débordées pour assurer des tontes, tailles de haies et ramassages divers cette année. Nul doute que les habitants ont dû faire le même constat pour leur propre jardin ou pelouse. Il faut donc faire preuve d'une certaine tolérance pour cette année...

Les travaux du cimetière ont généré des coupures de circulation et des modifications de sens de circulation dans le cœur de village qui auraient pu être évitées.

✗ **Faux** Pour la sécurité des entreprises sur le chantier ainsi que celles des usagers de la route très étroite, ainsi que pour permettre aux camions de livraison ou autres engins de pouvoir accéder au site, ces mesures ont été indispensables et inévitables. Beaucoup d'habitants se sont par contre réjouis du calme constaté dans les rues, avec ce trafic habituel de transit qui n'était plus autorisé.

Beaucoup de personnes sont décédées du COVID dans la commune, on nous cache la vérité et les chiffres !

✗ **Faux** Il n'y a pas eu plus de décès dans la commune ces deux dernières années que les précédentes, ni de cause majoritaire ou anormalement élevée liée à la pandémie.

Frédéric NAVROT

À LA DÉCOUVERTE DES MONASTÈRES DE SCY-CHAZELLES

Outre la présence de nombreuses églises, chapelles, oratoires et calvaires, l'histoire de Scy-Chazelles a été marquée par l'implantation de trois maisons religieuses sur son territoire : la première a été celle de la Maison du Cœur de Jésus en 1867 rue Schuman ; en 1919, l'Alumnat des Pères Assomptionnistes s'est installé rue de Moulins pour une mission d'enseignement. Les Pères ont cédé un de leurs bâtiments en 1953 aux sœurs Visitandines qui établirent leur Maison de la Visitation ; l'Alumnat ayant fermé en 1977, les bâtiments sont occupés à présent par le Centre médical de diététique. Nous avons été accueillies dans les deux Monastères.

Visite au Monastère de la Visitation

C'est mère Marie-Chantal, supérieure du monastère de Scy depuis neuf ans, qui a bien voulu, et avec beaucoup d'obligeance, répondre à nos questions.

Les Echos : Pouvez-vous situer votre maison dans l'histoire de votre ordre ?

Sœur Marie-Chantal : Notre ordre est ancien puisqu'il a été fondé en 1610 par François de Sales, évêque de Genève, et Jeanne de Chantal, veuve et mère de quatre enfants survivants (et par ailleurs grand-mère de Madame de Sévigné). En 1618, cette congrégation devint un ordre de vie contemplative, c'est-à-dire voué à la prière. En 1632, la reine Anne d'Autriche en visite à Metz souhaita la création d'une congrégation de sœurs de la Visitation dans la ville ; la première maison établie rue Mazelle en 1633 fonctionna jusqu'en 1792, où la communauté fut dispersée. Le couvent fut rétabli en 1817 rue du Four au Cloître jusqu'en 1953 où le bâtiment fut démoli pour la construction de la cité administrative. C'est à cette date que les Visitandines vinrent s'établir à Scy.

LE : Pouvez-vous nous parler de votre spiritualité ?

SMC : Elle s'inscrit dans le mystère de la Visitation, c'est-à-dire la visite de Marie à Elisabeth, alors qu'elles attendaient toutes deux un enfant. Douceur, joie, charité, et humilité sont les éléments qui définissent notre charisme. Notre vie est rythmée par la prière, le travail et la vie communautaire.



LE : Comment s'organisent vos journées ?

SMC : Elles commencent à 6 heures et se terminent à 22h par l'extinction des feux. Nous nous retrouvons à la chapelle à plusieurs reprises, ces offices alternant avec les séances de travail : nous avons une spécialité de reliure de livres (pour tout public) et de création de vêtements liturgiques ou civils. Nous vendons les œufs d'une ferme, nous cultivons un grand potager et un jardin de fleurs pour notre usage, et deux sœurs se consacrent à la confection des repas. Si les repas sont pris en silence, nous avons aussi deux temps de récréation où nous pouvons parler. Nous recevons des personnes de l'extérieur à nos offices chaque jour (à 8h30 en semaine et 9h le dimanche), mais aussi pour la nuit dans deux chambres d'hôtes, et parfois des

groupes, notamment des scouts qui campent dans le jardin. Le reste de la maison est réservé aux Sœurs, c'est ce qu'on appelle la clôture.



LE : Quels autres liens avez-vous avec le monde ?

SMC : Nous lisons des quotidiens et magazines, comme le RL, la Croix, et le Pèlerin. Au réfectoire nous écoutons les informations à la radio trois fois par semaine ; nous regardons la TV à l'occasion d'événements importants. Nous avons deux téléphones portables, et une voiture conduite par moi-même.

LE : Pour finir pouvez-vous dire quelle est la place de l'ordre dans le monde ?

SMC : Nous comptons 150 monastères dans le monde. Si les vocations augmentent en Afrique, elles diminuent en Europe. Nous sommes 13 religieuses à Scy, originaires de quatre continents.

Visite de la Maison du Cœur de Jésus

Nous remercions sœur Benita et sœur Claudine d'avoir répondu à nos questions avec tant de précision.

Les Echos : La Maison du Cœur de Jésus est la congrégation des Servantes du cœur de Jésus. Pouvez-vous expliquer les raisons du choix de ce nom ?

Sœur Benita et sœur Claudine : Ce nom traduit pour les Servantes leur volonté d'aimer à la manière du cœur, humain plutôt que divin, de Jésus.

LE : Pouvez-vous nous parler de sa fondatrice Oliva Ulrich ? Comment définissait-elle la mission de la congrégation ?

SB & SC : Oliva Ulrich née en 1837, désireuse de consacrer sa vie à Dieu, fonda en 1863 à Dauendorf en Alsace la première maison, un atelier de travaux manuels, qui donna naissance ensuite à la congrégation. Elle voulait que les Servantes s'unissent à Dieu par la prière et par le service des plus pauvres.

LE : La maison de Scy a été fondée en 1867, puisque vous avez célébré le jubilé des 150 ans en 2017. Pouvez-vous nous raconter les circonstances de sa fondation ?



SB & SC : A l'automne 1892, Sœur Marie de Sainte Claire de la communauté de Dauendorf était venue à Scy pour faire une quête à l'intention des pensionnaires dans le besoin. Elle fut logée par Mademoiselle Jeanne Lerond ; les deux femmes se lièrent d'amitié, si bien que M^{elle} Lerond fit don de sa maison à la congrégation, et c'est dans cette maison que nous vivons toujours aujourd'hui. Elle-même continua à vivre dans une partie de la maison qui lui était réservée. Elle repose au cimetière de Scy, près des sœurs de la congrégation.

LE : Quelles étaient à l'origine les activités pratiquées par les Servantes de Scy ?

SB & SC : Au début, la communauté dirigeait un pensionnat d'environ cinquante enfants nécessiteux, elle accueillait des dames seules et âgées, et donnait des soins aux malades à domicile. Elle privilégiait aussi l'engagement en paroisse, notamment en catéchèse et à la chorale. Soeur Marie Mickaëlle qui a été membre de la communauté pendant de nombreuses années jouait de l'orgue à l'église Saint-Remi.

LE : Aujourd'hui combien de maisons et de religieuses dans le monde et sur quels continents ?

SB & SC : La communauté compte 50 religieuses, réparties dans 7 maisons en France, Espagne, Cameroun, Madagascar. A Scy, qui est le siège de la congrégation vivent 7 religieuses.

LE : Quelles sont vos missions ? Quelles sont vos activités ?

SB & SC : L'adoration eucharistique est la mission que l'Eglise nous a confiée. Mais nous ne passons pas notre temps à la chapelle ! Nous poursuivons les actions des premiers temps de la communauté dans nos 7 maisons (notamment soins aux malades de la lèpre et personnes âgées ou en situation de handicap). A Scy, notre activité principale consiste dans l'accueil de personnes seules ou de groupes souhaitant un temps de repos ou de retraite. Le pavillon et la maison principale ont été mis aux normes, et nous disposons en tout de 32 couchages dont 16 dans le pavillon à gauche de l'église. Le parc peut être mis à disposition pour des groupes souhaitant fêter un événement (mariage, baptême, communion).

LE : Comment s'organisent vos journées ?

SB & SC : Elles s'organisent autour d'une vie fraternelle de prière et de partage : nous partageons les repas, les services de la maison, les temps de détente. La journée fait alterner les moments de méditation personnelle et d'adoration, les offices le plus souvent chantés, la messe chez nos voisines les Visitandines, le travail (accueil de groupes, tâches au jardin, étude). Nos repas qui accueillent parfois un membre de notre famille, un ami, un prêtre, sont très animés et partagés dans la joie.



LE : Quels sont les signes distinctifs de votre tenue ?

SB & SC : Nous portons une croix dans laquelle est gravé un cœur, propre à notre congrégation. Les sœurs ont le choix entre le port du voile et de l'habit, ou un habit civil simple.

LE : Quels sont vos liens avec le village ?

SB & SC : Nous sommes attentives à la sauvegarde de notre « Maison commune » comme le pape François aime à appeler notre planète : nous nous sommes engagées dans une culture raisonnée de notre jardin et prenons soin de l'environnement. Nous avons la joie de cultiver un jardin partagé avec des habitants de Scy et avons reçu des ruches dans notre parc. Par ailleurs, nous mettons à la disposition de nos voisins de la Maison Schuman notre salle de conférences.

LE : Pouvez-vous nous parler des relations de la Maison de Scy avec Robert Schuman ?

SB & SC : Robert Schuman venait prier dans notre chapelle où le lieu est matérialisé par le prie-Dieu où il s'agenouillait. Des sœurs qui l'ont connu ont témoigné de la simplicité et la spiritualité profonde de cet illustre voisin, attentif par ailleurs aux personnes démunies dont s'occupaient les sœurs.

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site des Sœurs :

servantesducoeurdejesus.com

Madeleine NEYHOUSER et
Marielle SANCHEZ



Pour joindre vos élus :
J-Jacques NEYHOUSER,
Georges KRAUS &
Alexandre LOCQUET
sigeo57160@gmail.com

LISTE ALTERNATIVE CITOYENNE

Nous prenons la parole !

(Droits de l'opposition - Article 83 de la loi du 7 août 2015)

ACTUALITES

Nous nous félicitons de la mise en place d'un marché de produits locaux le dimanche matin voie de la Liberté, ainsi que de l'installation route de Moulins de la maison Molozay, qui voit l'aboutissement d'un projet initié par le maire précédent Jacques Straub. La réflexion sur la création d'un parc de la biodiversité en contrebas de l'Esplanade répondra, on peut l'espérer, aux attentes des habitants, même si son implantation derrière le lavoir (initialement proposée par les Naturalistes) nous aurait semblé préférable par son accessibilité, et par la protection des sources qu'il aurait permis et que menace la construction de deux maisons.

ENVIRONNEMENT ET CIMETIERE « PAYSAGER »

Depuis fin mai les travaux du nouveau cimetière situé route de Lessy, ont commencé.

Si la localisation du nouveau cimetière dans une zone protégée classée PAEN, à vocation exclusivement environnementale et agricole, peut légitimement questionner les citoyens, les travaux de défrichage exécutés par la municipalité en pleine période de reproduction et nidification des oiseaux vont sans contestation possible à l'encontre des pratiques vitales pour l'ensemble de la biodiversité présente sur le site.

La destruction de l'habitat des oiseaux dont les populations sont en régression, parfois inquiétantes pour certaines espèces, pendant cette période critique allant du 15 mars au 30 juillet, est une atteinte grave à toute cette faune ornithologique.

Après l'abattage d'un arbre centenaire en février dernier, route de Lessy, sans expertise sérieuse, voici la destruction des habitats naturels de nombreuses espèces d'oiseaux en période très sensible.

BUDGET

Un complément d'information : lors de la présentation du budget 2021 par la majorité municipale dans les Echos de mai dernier, la municipalité a omis d'informer les contribuables qu'elle a contracté un nouvel emprunt de 350 000 €. C'est un élément important de la politique budgétaire qui mérite d'être porté à la connaissance du public. Il alourdit la charge de l'endettement d'environ 120€ par habitant.

TRAVERSER SCY-CHAZELLES

Les travaux de construction du nouveau cimetière route de Lessy ont modifié la circulation des véhicules.

Si la circulation dans les rues de l'Esplanade et de Crimée a considérablement diminué, pour le grand bonheur de leurs habitants, les modifications de sens et la mise à double voie d'une partie de la rue St Nicolas ont en revanche créé de nouvelles nuisances, heureusement temporaires.

D'autre part, la descente de la route touristique se révèle toujours dangereuse : récemment un accident a été causé par un véhicule descendant à très vive allure et qui a fini sa course dans l'auge en pierre à l'angle des rues du St Quentin et de la Tour.



Accident du 25/06/2021

C'est une nouvelle fois l'occasion de poser la question de la traversée du village, de réfléchir à des solutions intermédiaires, de repenser aussi aux transports en commun. La solution trouvée rue du Baoëton où le passage des véhicules est limité à certaines heures se révèle-t-elle positive ? Qu'en pensent les habitants concernés ?

Ne pourrait-on envisager de classer toutes les ruelles en zone 20km/h,

comme la place de l'Esplanade ou le chemin des Brayes, ce qui permettrait aux piétons d'être prioritaires sur les véhicules ?

NOS INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

● Depuis 2013, 96 hectares de terrains situés entre Scy et Lessy font partie du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). L'objectif de ce classement était une reconquête agricole et naturelle des coteaux du St Quentin. Nous constatons avec regret que très peu de projets agricoles ont vu le jour dans ce périmètre qui est en grande partie en friches. Nous avons encouragé la municipalité à soutenir les porteurs de projet et appelons de nos vœux l'installation réelle d'une agriculture périurbaine, en circuit court.

● Nous avons proposé de porter à 1 500 € l'amende pour dépôt sauvage, comme c'est le cas à Lessy.

● En contravention avec les recommandations du rapport de l'ONF, l'Esplanade est souvent utilisée comme stationnement pour les véhicules, ce qui abîme les racines et fragilise les arbres. Nous avons demandé à ce que cette place ne soit plus utilisée pour cet usage, d'autant qu'il existe d'autres parkings à proximité immédiate (dont celui du cimetière, qui est presque toujours vide).

● L'article L 422-7 du code de l'urbanisme stipule que si le maire est intéressé à un projet faisant l'objet d'une demande de permis ou de déclaration préalable, un autre membre du conseil municipal doit être désigné pour prendre la décision à la place du maire. M^{me} Bassot, deuxième adjointe au Maire et adjointe à l'urbanisme, a proposé qu'elle soit désignée pour prendre les décisions relatives aux demandes d'urbanisme de M. le Maire. Nous avons demandé à ce qu'un conseiller municipal d'opposition soit désigné, pour éviter tout conflit d'intérêt. Proposition rejetée, M^{me} Bassot désignée par le Conseil Municipal.

7^{ème} ÉDITION DE MÉMOIRE D'UN TERROIR



Depuis déjà plusieurs années, les manifestations littéraires se multiplient en France. Grâce à l'association « Étincelles » et au soutien de la municipalité, la commune de Scy-Chazelles s'est dotée d'un rendez-vous culturel nommé « Mémoire d'un Terroir ». Un événement qui, au fil des éditions, ne cesse de prendre de l'importance.

Cette manifestation qui, dans un premier temps, avait essentiellement pour but de promouvoir la culture locale et régionale, s'est bien vite transformée en un événement multiculturel et artistique. Elle s'articule autour d'un salon littéraire qui permet désormais à un nombre toujours plus grand d'auteurs, dont la majorité d'entre eux est issue de la région Lorraine, de venir gratuitement présenter leurs œuvres au public. Un salon du livre qui s'est même doté en 2019 d'un prix littéraire nommé « Plume Bleue », celui-ci récompensant des ouvrages sélectionnés par un jury.

L'édition 2020 de *Mémoire d'un Terroir* ayant malheureusement été annulée, comme la plupart des manifestations culturelles en France, du fait de l'importance des risques sanitaires occasionnés par la pandémie de Covid 19, l'association Étincelles a tout mis en œuvre pour organiser l'édition 2021 dans les meilleures conditions possibles, et ce, en tenant compte des règles et des précautions imposées par les autorités.

Cette édition 2021 était évidemment attendue par de nombreux exposants (artistes, auteurs et éditeurs), tous impatients de retrouver un public avide de découvertes après ces longues périodes de confinements. Soutenue par la municipalité, l'équipe de l'association Étincelles a redoublé d'efforts afin d'offrir aux visiteurs et aux participants de *Mémoire d'un Terroir* la possibilité de passer un moment de grande convivialité autour de la culture.



Ce fut donc au sein des superbes installations de la maison des associations de Scy-Chazelles et sous le parrainage de son invité d'honneur Maxime Bucchiarelli, auteur de nombreux ouvrages illustrés sur Metz et ses environs que la 7^{ème} édition de *Mémoire d'un Terroir* a accueilli deux maisons d'édition, dont les très fidèles éditions des Paraiges de Sébastien Wagner. Une trentaine d'auteurs venus de tous horizons et une demi-douzaine d'artistes locaux étaient présents, sans oublier la talentueuse compagnie d'escrime artistique « Quinte Septime » qui, tout au long de la manifestation, a proposé plusieurs spectacles épiques aux visiteurs.



Avec le soleil en prime, celui-ci nous ayant accompagné tout le week-end, tous les exposants et de nombreux visiteurs ont tenu à nous faire part de la joie qu'ils avaient d'être présents à cette 7^{ème} édition de *Mémoire d'un Terroir* qui, il faut bien l'avouer, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, a été un franc succès.

Nous leur donnons tous rendez-vous à l'année prochaine pour la 8^{ème} édition de *Mémoire d'un Terroir*.

Oui, les Français lisent !

En 2019, 92% des Français interrogés se déclaraient être des lecteurs d'après une étude du Centre National du Livre. Ce chiffre élevé qui couvre tous les types de lectures (Romans, essais, poésie, BD, mangas, livres de cuisine, etc.) reste stable dans le temps (91% des sondés se déclaraient lecteurs en 2017). La lecture demeure donc un des principaux loisirs culturels des Français, même chez les jeunes, ce qui n'était pas gagné au vu de l'explosion des loisirs numériques. Fort heureusement, de talentueux auteurs tels que JK. Rowling pour la saga « Harry Potter » et Clive Staples Lewis et celle du « Monde de Narnia » pour ne citer qu'eux, ont su susciter l'engouement pour la lecture auprès de toute une génération d'enfants et d'adolescents qui, une fois devenus adultes, continuent pour la plupart à lire avec passion. N'oublions pas non plus le phénomène « manga », ces BD venues du Japon qui se consomment et se collectionnent par toute une génération de passionnés. Toujours d'après une étude du Centre National du Livre et d'Ipsos, et grâce à la lecture de BD, Comics, mangas et d'ouvrages ayant pour thème l'imaginaire, les jeunes de 15 à 24 ans constitueraient une part importante des lecteurs de notre pays. Il ne faut cependant pas éluder le fait que la plupart des jeunes qui sont de grands lecteurs ont des parents qui sont aussi des lecteurs. Même si l'École, les bibliothèques et les médiathèques font beaucoup pour promouvoir la lecture, la famille demeure un facteur essentiel pour favoriser la lecture chez les jeunes en leur montrant l'exemple.

ÇA BOUGE À L'ÉCOLE...

Nos effectifs sont à la hausse, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

C'est par un soleil éclatant que s'est effectuée, cette année, notre rentrée des classes !

Nos maternelles seront, pour cette promotion de 85 enfants, répartis en 4 classes, sous la houlette de M^{mes} Taite, Adam, Zindaric, et d'une nouvelle enseignante, M^{me} Fleckenstein. Deux de ces classes seront panachées afin de regrouper au mieux les petits élèves sans jamais dépasser 22 par classe, nombre idéal pour leur épanouissement et l'efficacité de l'encadrement.

En primaire, ce sont 134 enfants qui prendront le chemin de l'école pour cette rentrée 2021/2022. Ils seront 24 au CP dans la classe de M. Usala, 28 en CE1 avec M^{me} Royer, nouvelle enseignante à rejoindre l'équipe éducative, 28 en CE2 avec M^{me} Boutter ; M^{me} Brunella et M. Piccin se partageront les CM1, 28 dans une classe et 6 rejoindront les CM2, déjà au nombre de 20. Ce seront des classes bien remplies mais bien équilibrées, et pourquoi ne pas espérer l'ouverture d'une sixième section pour la rentrée 2022/2023 ?



La bibliothèque accueillera les enfants régulièrement et efficacement dans ses locaux, et l'initiation à la langue allemande sera assurée dans toutes les classes au rythme de 45 minutes par semaine. La salle informatique, désuète, a été démantelée et de beaux ordinateurs tout neufs sont affectés aux classes qui n'en étaient pas encore équipées.

Toutes les conditions sont donc optimales ! Souhaitons à nos enseignants et à leurs disciples une année sereine et productive, allégée des « menaces » des protocoles sanitaires lourds, pas encore sans les masques peut-être mais jamais sans bonne humeur !

Claire ADAM



LE RETOUR DES ANIMATIONS ESTIVALES

De retour en 2021, les animations estivales ont rencontré un beau succès.

Avec deux périodes d'ouverture, du 07 au 23 juillet et du 16 au 20 août, pas moins de 53 enfants ont été inscrits pour le mois de juillet et 23 enfants pour la semaine d'août.

La situation sanitaire ainsi que le protocole toujours en vigueur n'ont pas empêché l'organisation d'animations manuelles, physiques et sportives. Les thématiques choisies se sont concentrées sur la découverte de Scy-Chazelles et ses proches environs. De belles aventures vécues par nos enfants lors de la semaine consacrée à Koh-Lanta avec son lot d'épreuves, le tout agrémenté par des rencontres au Tennis Club de Scy-Chazelles, la présence de CQFD Loisirs pour des séances de bumball, d'escrime, etc.



Et nouveauté pour cette année, les enfants ont eu la visite d'une ânesse prénommée Modestine avec qui, ils se sont promenés dans le village puis ont participé à des ateliers de découverte.



Le temps du mois de juillet nous a malheureusement contraint à annuler les sorties prévues aux Jardins Familiaux.

Un grand merci à tous les intervenants pour cette session estivale 2021.

L'équipe composée de Laëtitia, Sandrine, Jessica, Estelle, Nadine, Candys et Maryne vous remercie pour ces bons moments passés aux côtés de vos enfants. N'oublions pas Françoise, Marie-Lou et Sandrine (la directrice).

Rendez-vous pris pour l'année prochaine !!

Sandrine PRATI STEILER



COMME UN OISEAU

Au cours de mes récentes escapades sur les sentiers qui jalonnent notre Mont Saint-Quentin, j'ai eu le plaisir de constater qu'un gros effort de défrichage avait été effectué. Un défrichage salutaire pour l'accessibilité du site, et qui, en certains lieux, permet aussi aux promeneurs de profiter d'une vue parfaitement dégagée, tant sur les pentes du Mont que sur la vallée de la Moselle.

Je vais donc régulièrement vous faire profiter de mes découvertes.

Aujourd'hui mon intérêt se porte sur le « Grand Plateau », une vaste pelouse calcaire où, au hasard de ses pérégrinations, le promeneur attentif pourra découvrir une flore et une faune aussi riches que variées. Ce vaste jardin sauvage entrecoupé de taillis et de petits bois est un véritable paradis pour les insectes ainsi que pour des espèces florales parfaitement adaptées à ce milieu si particulier et dont font partie plusieurs variétés endémiques et protégées d'orchidées.

Pour effectuer cette photo aérienne permettant d'obtenir une vue d'ensemble du plateau, l'usage d'un drone s'est avéré nécessaire (à partir d'une zone autorisant son utilisation, bien évidemment).

Je vous invite à venir vous aussi baguenauder sur ce charmant plateau sillonné de sentiers pour y découvrir une nature aussi sauvage qu'attrayante.

Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS



Le Grand Plateau

CLÉMENT KUHN, MAÎTRE AUX ECHECS

En 2015, M^{me} Céline KUHN nous avait reçus afin de nous présenter son fils Clément, sa sœur aînée Mathilde, tous deux particulièrement doués pour les Échecs (Echos de Scy-Chazelles n°60). Elle avait décrit leurs parcours et leurs succès. Cette année, c'est plutôt Clément qui nous reçoit et nous répond en compagnie de sa maman. En 6 ans, il a tellement progressé qu'il a déjà atteint le niveau de Maître FIDE à l'âge de 13 ans seulement.

Les Echos : A quoi correspond la distinction que tu as reçue ?

Clément KUHN : La Fédération Internationale des Echecs (FIDE) gère les points ELO et décerne trois titres aux meilleurs joueurs : Maître, Maître International et Grand Maître.

Les Echos : Comment obtient-on le rang de Maître ?

CIK : On l'obtient quand on atteint 2300 points ELO. Les points se gagnent chaque fois qu'on remporte une victoire et se perdent à chaque défaite en fonction du niveau de l'adversaire rencontré.

Céline KUHN : Actuellement, Clément se situe dans les 10 meilleurs mondiaux de sa catégorie.

Les Echos : Qu'est-ce qui te motive dans ce challenge ?

CIK : Cela me donne un objectif de progression. J'ai gagné 1000 points en 6 ans et désormais il m'arrive de battre d'autres Maîtres, voire de faire jeu égal avec des Grands Maîtres. J'aimerais atteindre le niveau de Grand Maître le plus jeune possible. C'est le plus haut niveau et c'est une sorte de consécration.

Les Echos : Qu'apporte le titre de Grand Maître ?

CIK : Il permet de vivre des échecs car à ce niveau, on peut donner des cours, remporter des tournois primés, jouer dans des équipes professionnelles.

CéK : Clément vient d'être recruté dans l'équipe professionnelle de Tremblay-en-France et également dans celle de Barcelone.



Les Echos : Comment vois-tu l'avenir ? Penses-tu en faire ton métier ?

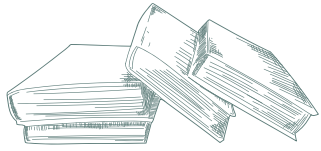
CIK : Oui ce serait mon souhait, mais j'aime aussi les Sciences et l'Astrophysique. Pour le moment, j'arrive à concilier l'école et les échecs mais je serai peut-être amené à faire des choix.

Les Echos : Comment organises-tu les entraînements ?

CIK : Je m'entraîne 3 à 4 heures par jour en moyenne, de manière autonome et avec l'aide d'un Grand Maître. Cela demande une bonne organisation. Chaque moment compte. A l'école, je suis dispensé d'arts plastiques, de sport et de musique et je profite de tous mes temps libres pour faire mes devoirs et m'entraîner aux échecs.

La vie de Clément est vouée aux échecs et cette discipline lui apporte visiblement un solide équilibre. Sa famille est toujours mobilisée autour de cette activité, sa sœur les pratique toujours à un bon niveau, ses parents organisent son quotidien mais on perçoit nettement qu'il a gagné en autonomie, détermination et maturité. Nous le félicitons pour ce résultat et tous ses progrès. Bravo Clément !

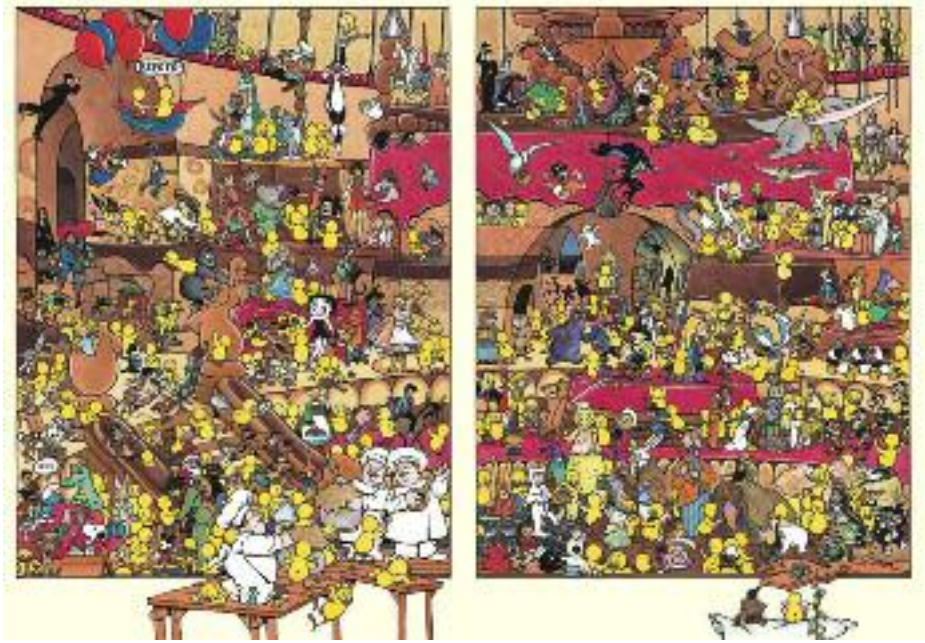
Yannick GROUTSCH



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Blaise et le château d'Anne Hiversère

Durant les accueils de classes à la bibliothèque, les élèves de CE1 et CE2 de l'école Bernard Rabas ont découvert des albums dont la thématique commune était Les Invités. Grâce à un vote permettant de déterminer leur livre préféré parmi six histoires, les élèves ont majoritairement choisi le fameux *Blaise et le château d'Anne Hiversère* de l'auteur-illustrateur Claude Ponti. Ce livre, disponible à la bibliothèque, est non seulement un album plein d'humour, mais aussi un merveilleux hommage à la littérature de jeunesse. Preuve que les élèves ont été sensibles au talent de Claude Ponti et au charme de ses poussins !



1, 2, 3, 4 et 5 !

Suite à l'adoption en Conseil municipal du nouveau règlement de la bibliothèque, le nombre de documents empruntables est passé de 4 à 5 (tous supports confondus).



Retour sur un stage formateur

Elise Boudot, étudiante en 2^{ème} année de Master de Littératures et Médiations a effectué son stage de mars à juin à la bibliothèque. Elle a brillamment soutenu son mémoire le 26 mai 2021 et a obtenu son année avec une mention très bien. Son regard extérieur, son expertise universitaire et son sens de l'adaptation ont beaucoup apporté à la bibliothèque. Convaincue de l'intérêt et des enjeux de la lecture publique et de ses métiers, Élise souhaite passer les concours lui permettant d'exercer en bibliothèques et médiathèques. Nous lui souhaitons une bonne continuation et une belle réussite professionnelle.

Le jeu des incipit et les droits du lecteur, ou comment interroger ses goûts et ses pratiques de lecteur quand on a dix ans...

Incipit signifie « ça commence » en latin. Un incipit désigne aujourd'hui les premières pages d'un roman. Dans le cadre des accueils de classes à la bibliothèque, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Bernard Rabas ont écouté plusieurs incipit de romans, la couverture des livres ayant été préalablement cachée... À l'issue des lectures oralisées des ouvrages, les enfants ont réfléchi collectivement : Qui parle ? Quel est le genre du roman ? Quel pourrait être le titre de ce livre ? Quel pacte l'auteur scelle-t-il avec son lecteur ? Ai-je envie de connaître la suite ?...

Un petit jeu qui n'a l'air de rien et qui pourtant permet d'affiner ses goûts et ses attentes en matière de fictions.

En lien avec ces séances, les élèves ont découvert les 10 droits du lecteur de Daniel Pennac et en ont allongé la liste en interrogeant leurs propres pratiques de lecteur. À découvrir ci-dessous !

Les droits du lecteur de Daniel Pennac :

1. Le droit de ne pas lire
2. Le droit de sauter des pages
3. Le droit de ne pas finir un livre
4. Le droit de relire
5. Le droit de lire n'importe quoi
6. Le droit au bovarysme
7. Le droit de lire n'importe où
8. Le droit de grappiller
9. Le droit de lire à voix haute
10. Le droit de nous taire

Les droits imaginés par les élèves :

- Le droit d'acheter des livres d'occasion
- Le droit de lire aux toilettes
- Le droit de lire n'importe quand
- Le droit d'imaginer un autre titre
- Le droit de se prendre pour le héros / l'héroïne
- Le droit de commencer par la fin
- Le droit de prêter un livre qu'on a beaucoup aimé
- Le droit de s'endormir après avoir lu

De nouvelles têtes en renfort à la bibliothèque

À partir de septembre, vous aurez le plaisir d'être accueillis à la bibliothèque par Carole Lamarle les mardis de 13h à 17h. Estelle sera présente les autres jours.

Et Marylise Guitard rejoindra l'équipe à partir de janvier !



À venir...

L'édition 2021 d'Esprits Livres se tiendra en novembre. Cette manifestation proposée par le Département de la Moselle et la DLPB (Direction de la lecture publique et des bibliothèques) offre l'occasion de mettre à l'honneur les seniors en bibliothèque grâce à des ateliers, conférences, expositions et rencontres intergénérationnelles. À Scy-Chazelles, cet événement croise à point nommé la résidence d'auteur Récit Chazelles, organisée par le CREM (Centre de recherche sur les médiations, Université de Lorraine), le Département de la Moselle et la ville de Scy-Chazelles. Cette heureuse correspondance de calendrier donne lieu à un Café Littéraire en présence de l'auteur en résidence et à un atelier d'écriture intergénérationnel. Programmation en cours, à découvrir prochainement...

Et toujours...

Après plusieurs séances en visioconférence, les rendez-vous du Café Littéraire se déroulent à nouveau en présentiel depuis le 3 juillet. Si vous souhaitez partager avec d'autres vos dernières découvertes littéraires, vous êtes les bienvenus.

Un rendez-vous par mois, le samedi matin.

Estelle LEOPOLD et Madeleine NEYHOUSER

Résidence d'auteur

Fabienne Jacob et Julien Thèves de retour à Scy-Chazelles

L'amélioration de la situation sanitaire a permis que se tienne l'édition 2021 du Livre à Metz du 18 au 20 juin ; parmi les invités Fabienne Jacob et Julien Thèves, auteurs en résidence à Scy-Chazelles, pour l'une en 2019, et le second en 2020. Au cours d'une table ronde, ils ont répondu aux questions de Carole Bisenius-Penin, bien connue d'eux, puisque, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, elle représente le CREM, coorganisateur de la résidence d'auteur.

Interrogée sur l'intérêt de cet ancrage territorial qu'est une résidence d'auteur, Fabienne a expliqué que le fait d'être ainsi « assignée à résidence » crée un espace-temps inhabituel qui la contraint à écrire. Julien, quant à lui, dont la résidence visait à définir une « géographie de l'intime » a insisté sur son émotion devant les paysages doux des vignes et coteaux de Moselle. Par ailleurs elle lui a permis de remonter aux sources de sa famille paternelle à Bouzonville ; il y a vu les vestiges des mines, des guerres aussi, et a enquêté sur l'histoire de son grand-père mort à la mine, « l'histoire se mêlant ainsi à l'intime. » De cette résidence est né un livre Ils étaient de l'Est dont nous guetterons la sortie.

Quant à Fabienne, qui a fait de sa Lorraine natale la matrice de ses romans, elle avait pour projet de résidence de décrire une communauté d'étudiantes (d'origine lorraine !) dans les années 80, celle avec laquelle elle avait partagé un appartement à Paris. Ce livre commencé à Scy, va paraître à la prochaine rentrée sous le titre de *Ma meilleure amie*, récit de la façon dont la vie ne tient pas toujours ses promesses équitablement pour tous, même les plus brillants.

Nous n'en avons pas fini ce jour-là avec nos auteurs, puisque suivait à Scy l'événement *Verres et vers* (rien que des vers cette année) en collaboration avec la Maison Schuman. Chacun des deux auteurs a lu des extraits de ses chroniques (à retrouver sur le site Récit Chazelles), et de son roman à paraître.

Ces lectures suivies des improvisations au piano de Jacques Humbert sont toujours un beau moment, mais en 2021, au sortir du confinement, elles ont été magiques.

Madeleine NEYHOUSER



Coups de cœur

Aux amours de Loïc Demey*, Buchet Chastel

Un parti pris stylistique marqué et une écriture teintée de poésie qui apporte de la douceur au discours amoureux. *Élise*



La lettre à Helga de Bergsveinn Birgisson, Zulma

À la fin de sa vie, Bjarni, éleveur de moutons, écrit à la femme qu'il a aimée passionnément, même si "l'amour le plus ardent est l'amour impossible".



À cette passion se mêle la dure vie dans la lande islandaise où les collines se confondent avec les mamelons d'Helga... Une perle ! *Jean-Loup*

Zaï Zaï Zaï Zaï de Fabcaro, BD, 6 pieds sous terre

Envie de prendre une pinte de bon sang ?

Voici la Société, c'est-à-dire vous, moi et les autres, prise en flagrant délit de "n'importe quoi"...



N'hésitez pas à savourer ce festival d'humour au rythme soutenu ! *Claude*

Colorama de Crushiform, Gallimard

J'ai beaucoup aimé ce livre qui est un nuancier.

On apprend le nom des couleurs.

Par exemple, je ne savais pas qu'il y avait autant de sortes de bleus. *Hugo, 8 ans*



* auteur en résidence à Scy-Chazelles en 2018.



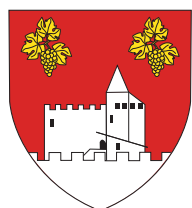
URGENCES

Service du médecin de garde
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz
03 87 34 44 44

Distribution eau potable
VEOLIA 0 810 463 463
Régie de l'eau de Metz Métropole
03 72 60 60 40

GrDF
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14
mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr A. Fanara
2 rue Jeanne d'Arc - Scy-Chazelles
07 49 45 94 15

CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz
03 87 60 56 08

Dr A. Iser
18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz
03 87 60 34 96

CABINET MÉDICAL
15 rue du G^{al} de Gaulle
Longeville-lès-Metz

Dr A. Mabile 03 87 30 13 40
Dr A. Marly 03 87 34 42 92

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville
92 rue du Gal de Gaulle
Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

Pharmacie de la Plage
rue de Metz - Moulins-lès-Metz
03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

F. Lesieur et J. Durkalec
91b voie de la Liberté
03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES M. Bauer
50 bd St Symphorien
Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

CABINET D'INFIRMIÈRES
S. Capovilla et V. Prette
16 voie de la Liberté
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63

L. Fauconnet et S. Schneider
06 61 61 90 18

N. Schmitt-Walpœl
2 ch des Brayes 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE
M. Pierlot et A. Varré
62 voie de la Liberté 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE AS. Petaillat
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE
AK. Lithfous
67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt
sur RDV - 17 voie de la Liberté
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

MASSEUR
J. Parmentier et V. Prette
16 voie de la Liberté 03 87 32 72 19

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
S. Fenninger
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

DIVERS

La Poste - Châtel Saint Germain et
Longeville-lès-Metz - 3631

Presbytère catholique
4 rue des Moulins
Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76

Presbytère protestant
Christian Benard
3 bis chemin de Gorze
57530 Arnville - 06 20 30 19 59

Enlèvement des encombrants
03 87 20 10 10

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer.,
ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. :
9h30 - 12h30)

Haganis - Service clients :
03 87 34 64 60
www.haganis.fr

Bibliothèque 03 87 60 35 52
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(Mardi, jeudi, vendredi 13h-17h, mer-
credi et samedi 9h-12h et 13h-17h)

Accueil périscolaire
03 87 60 48 23
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scyogoneaux »
1 impasse de l'Archyre
mc.scychazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92

**Relais Assistantes Maternelles "St-
Quentin"** 03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale
Centre Médico-Social
7 pl Jean Schaff - Montigny-lès-Metz
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information
et de Coordination**
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
www.adil57.org

Maison de la justice et du droit
03 87 18 50 68

Numericable - Service client
3990 (0,80 cent mise en relation
puis coût d'un appel local)

TAXI JM SCY-CHAZELLES



Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté
03 87 80 20 54
ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis -
Transports privés ou professionnels - Gares Aéroport
Commerces